



---

Commission Fédérale de l'Arbitrage

*~ Section "Lois du Jeu" ~*

---

Loi 5

*~ Questions / Réponses ~*

Direction de l'Arbitrage

*~ Juillet 2023 ~*

## 1° Réserve technique

### QUESTION L5/§1/Q1

Des dirigeants, conscients que la réserve technique déposée contre leur équipe est fondée, s'arrangent, dès le coup de sifflet final, pour faire disparaître leur capitaine et le soustraire ainsi à la formalité de la signature de la feuille de match. Que doit faire l'arbitre ?

*Dès la fin de la rencontre, il appartient à l'arbitre de demander aux capitaines de venir signer la feuille de match.*

*Constatant l'absence du capitaine, l'arbitre le mentionne sur la feuille de match et dans son rapport.*

### QUESTION L5/§1/Q2

45<sup>ème</sup> minute de jeu. Coup franc direct pour l'équipe A. Une fois toutes les conditions nécessaires remplies, l'arbitre donne le signal d'exécution par un coup de sifflet. Au moment où le tireur botte le ballon, l'arbitre siffle parce qu'un défenseur de l'équipe B s'est approché à moins de 9,15 m du ballon.

Le but est marqué directement. L'arbitre l'accorde malgré les protestations de l'équipe défendante, notamment du gardien, puis renvoie aux vestiaires les deux équipes pour la mi-temps.

- a) Au moment du coup d'envoi de la 2<sup>ème</sup> période, le capitaine de l'équipe B dépose une réserve technique suite au but de la 45<sup>ème</sup> en jugeant que le jeu n'a toujours pas été repris. Décisions et explications ?**
- b) Quelle serait la décision si, à la place d'un coup franc direct, les mêmes faits s'étaient produits sur un penalty ?**
- c) À quel moment la réserve technique doit-elle être déposée pour être recevable ?**

*L'arbitre accepte le dépôt de la réserve technique.*

- a) Le moment du coup d'envoi de la seconde période ne peut pas être considéré comme le 1<sup>er</sup> arrêt de jeu consécutif au coup de sifflet de fin de la 1<sup>ère</sup> période.*
- b) La décision serait identique si les faits s'étaient produits sur un penalty.*
- c) Pour être recevable, la réserve technique doit être déposée dès le coup de sifflet de la fin de la 1<sup>ère</sup> période et avant que les deux équipes aient quitté le terrain.*

### QUESTION L5/§1/Q3

Lorsqu'un arbitre fait une faute technique en reprenant le jeu par une balle à terre, à quel moment un capitaine d'équipe peut-il déposer une réserve technique pour que celle-ci soit recevable ?

*La réserve technique doit être déposée avant que l'arbitre effectue la balle à terre.*

### QUESTION L5/§1/Q4

Ballon en jeu. Le gardien de but de l'équipe A tient le ballon en mains. Le capitaine adverse demande à l'arbitre pour effectuer un remplacement. L'arbitre fait signe au gardien d'arrêter de jouer, sans donner de coup de sifflet, et autorise le remplacement.

Alors que le remplacement est effectué, l'arbitre, toujours sans donner un coup de sifflet pour la reprise du jeu, indique au gardien, par un geste du bras, de reprendre le jeu. Le gardien dégage le ballon des mains. Le capitaine de l'équipe B dépose une réserve technique concernant cette reprise de jeu.

Quand cette réserve doit-elle être déposée pour être recevable ?

*Cela ne peut être qu'à l'arrêt de jeu suivant le dégagement du gardien puisque le jeu n'a pas été arrêté.*

### QUESTION L5/§1/Q5

Le capitaine d'une équipe se blesse et sort du terrain pour se faire soigner. L'arbitre, estimant que la sortie est de courte durée, n'impose pas à juste titre la nomination d'un nouveau capitaine. Pendant l'absence de celui-ci, une réserve technique est déposée. Décisions ?

*Il appartient à l'arbitre de faire respecter la procédure de dépôt de la réserve. Dans la mesure où le capitaine blessé peut procéder au dépôt de la réserve, l'arbitre enregistrera la réserve en sa présence.*

*Dans le cas contraire, il demandera à l'équipe concernée de désigner un capitaine pour la circonstance.*

QUESTION L5/§1/Q6

Une réserve technique est déposée en 1<sup>ère</sup> période par le capitaine A en présence du capitaine B et de l'arbitre assistant le plus proche. Après le match, la réserve doit être signée par le capitaine A, le capitaine B, l'arbitre et l'arbitre assistant.

Qui doit signer la feuille de match si l'un des capitaines est exclu en seconde période ou après le coup de sifflet final ?  
Même question si le fait se produit en compétition "jeunes" ?

*L'arbitre fera signer les personnes présentes (capitaines, dirigeants, arbitres) au moment du dépôt de la réserve. Toutefois, en cas d'absence de l'une de ces personnes, celles qui les auront remplacées contresigneront la réserve.*

*L'arbitre mentionnera dans son rapport les explications nécessaires permettant de comprendre pourquoi la réserve est signée par des personnes non présentes sur le terrain au moment de son dépôt.*

QUESTION L5/§1/Q7

Une équipe de catégorie "jeunes" se déplace uniquement avec un entraîneur licencié majeur. Celui-ci est exclu par l'arbitre avant la rencontre. Le cas échéant, qui peut déposer une réserve technique (ou tout autre type de réserve) ?

*Dans ce contexte particulier, l'entraîneur exclu conservera toutefois ses fonctions administratives et c'est lui qui déposera la réserve.*

## 2° Joueur blessé

### QUESTION L5/§2/Q1

Dans un choc entre un gardien de but et un joueur, les deux sont blessés. Décisions ?

*Le gardien de but et le joueur de champ pourront être tous les deux soignés sur le terrain.*

*Par conséquent, le joueur de champ, comme le gardien de but, pourra reprendre le jeu immédiatement.*

*Toutefois, si les soins du joueur de champ se prolongent après que le gardien de but est rétabli, l'arbitre fera sortir ce joueur afin de faire reprendre le jeu rapidement.*

### QUESTION L5/§2/Q2

Sur une action de jeu, deux adversaires se blessent. Le jeu est arrêté. Les soigneurs interviennent et évacuent les joueurs sur une civière. À cet instant, l'entraîneur de l'un des blessés demande à faire entrer un remplaçant à la place de son joueur. Décisions ?

*Le remplacement est accepté parce que l'obligation d'attendre la reprise du jeu pour revenir sur le terrain ne s'applique qu'au joueur blessé préalablement sorti du terrain.*

*Elle ne concerne en aucun cas son remplaçant qui peut immédiatement rentrer sur le terrain avec l'autorisation de l'arbitre.*

### QUESTION L5/§2/Q3

Quelle est la procédure à appliquer lorsqu'un joueur refoulé pour saignement demande à revenir sur le terrain ? Décisions ?

*Le joueur peut revenir sur le terrain avec l'accord de l'arbitre qui vérifie, lors d'un arrêt de jeu, la fin du saignement. Cela peut se faire aussi pendant le déroulement de la partie après vérification par l'arbitre assistant ou, le cas échéant, par le 4<sup>ème</sup> arbitre qui indique à l'arbitre que le saignement est stoppé.*

### QUESTION L5/§2/Q4

Quelle est la durée maximale d'interruption lorsque la blessure importante d'un joueur nécessite l'intervention de secours extérieurs sur le terrain ?

*Le délai d'interruption de la partie, prévu pour les cas d'intempéries ou de pannes d'éclairage (45 minutes), ne s'applique pas à cette situation.*

*Le délai est laissé à l'appréciation de l'arbitre qui doit prendre en compte la possibilité ou non de mener la rencontre à son terme.*

### QUESTION L5/§2/Q5

Que doit faire l'arbitre, dans le cas d'une "mini blessure" où le joueur s'approche de la ligne de touche et se fait administrer "un peu de bombe", alors que le jeu se déroule ?

*Cela n'a aucune interférence avec le jeu, l'arbitre tolère et n'intervient pas parce que, selon la Loi 5, les décisions arbitrales reposent sur son opinion et décide de prendre les mesures appropriées dans le cadre des Lois du Jeu.*

### QUESTION L5/§2/Q6

À la 75<sup>ème</sup> minute, ballon en jeu, le joueur n°11A se rapproche de son banc, sans sortir du terrain, se plaignant d'une douleur au mollet gauche. Le soigneur lui administre des soins par-dessus la ligne de touche. Au même moment, ce joueur voit le ballon passer proche de lui. Il le récupère et va marquer un but pour son équipe. Décisions ?

- But refusé.
- Si l'arbitre avait donné l'autorisation au joueur pour sortir : avertissement au joueur n°11A pour comportement antisportif
- Si le joueur n'a pas demandé l'autorisation pour sortir : mise en garde du joueur n°11A.
- Coup franc indirect pour l'équipe B à l'endroit où le joueur a récupéré le ballon.

QUESTION L5/§2/Q7

À la 75<sup>ème</sup> minute, ballon en jeu, le gardien de but de l'équipe A se plaint d'une douleur au mollet gauche. Le soigneur, tout en restant hors du terrain, administre par-dessus la ligne de but des soins au gardien de but qui ne sort pas du terrain. Au même moment l'attaquant n°9B frappe au but. Le ballon se dirige en pleine lucarne. Le gardien de but se précipite vers son but et arrive à détourner le ballon en corner. Décisions ?

- Corner.

QUESTION L5/§2/Q8

Le joueur n°7A est blessé et le joueur n°2B est averti suite à la faute qu'il a commise. Alors que le joueur n°7A se fait soigner sur le terrain, il est également nécessaire de soigner le joueur n°2B. Ce dernier pourra-t-il reprendre le jeu dans les mêmes conditions que le joueur n°7A ?

*L'application de la Loi 5 quant à la reprise du jeu immédiate pour le joueur blessé ne concerne que le cas où l'adversaire a été averti.*

*Par conséquent, le fautif n'entre pas dans cette application de la Loi. Le joueur n°2B devra donc quitter le terrain, attendre que le jeu soit repris et, après le signal de l'arbitre, il pourra reprendre part au jeu.*

QUESTION L5/§2/Q9

Une équipe de catégorie "jeunes" se déplace uniquement avec un entraîneur majeur licencié. Celui-ci est exclu par l'arbitre avant la rencontre. Qui pourra soigner un joueur blessé de son équipe en cas de nécessité ?

*L'arbitre sera dans l'obligation de faire revenir cette personne et de l'autoriser à apporter des soins au joueur blessé.*

*Il devra ensuite quitter à nouveau le terrain.*

### 3° Approche disciplinaire

#### QUESTION L5/§3/Q1

En seconde période, l'attaquant n°7A tacle irrégulièrement le joueur n°8B. Ce dernier se relève et donne un coup de pied à son agresseur. Au moment où l'arbitre montre le carton rouge aux deux joueurs, l'assistant est sollicité par l'entraîneur de l'équipe B pour un remplacement. L'arbitre donne son accord pour le remplacement puis note les deux exclusions sur sa carte d'arbitrage. L'assistant procède au remplacement du n°8B par le n°13B et ne se rend pas compte que le joueur n°8B venait d'être exclu. L'arbitre fait reprendre le jeu par un coup franc direct. Quelques instants plus tard, lors d'un nouvel arrêt de jeu, le capitaine de l'équipe A fait remarquer à l'arbitre que l'équipe adverse joue à 11. L'arbitre se rend compte de la situation. Décisions et explications ?

- Annulation du remplacement du n°13A sans avertissement (erreur des arbitres).
- Le remplaçant n°13A doit quitter le terrain et il pourra remplacer ultérieurement un partenaire.
- L'équipe A continue obligatoirement le match à 10.
- Reprise consécutive à l'arrêt.
- Rapport.

#### QUESTION L5/§3/Q2

Un défenseur commet une faute passible d'un avertissement. L'arbitre laisse l'avantage et le ballon revient vers un autre attaquant qui poursuit l'action. Ce même défenseur commet une nouvelle faute passible d'un avertissement sur le second attaquant. Décisions et explications ?

- Arrêt du jeu.
- Si la 1<sup>ère</sup> faute consistait à perturber ou à stopper une attaque prometteuse :
  - Le défenseur ne sera pas averti pour la 1<sup>ère</sup> faute, il recevra un avertissement uniquement pour la 2<sup>ème</sup> faute.
- Si la 1<sup>ère</sup> faute nécessitait un avertissement :
  - L'arbitre prendra soin de clairement indiquer qu'il sanctionne, sur le plan disciplinaire, successivement les deux fautes en montrant du bras les deux endroits où elles ont été commises et lèvera le carton jaune deux fois. Ensuite, l'arbitre présentera le carton rouge indiquant l'exclusion.
- Coup franc direct pour l'équipe attaquante à l'endroit de la 2<sup>ème</sup> faute ou penalty si celle-ci été commise dans la surface de réparation du défenseur.
- Rapport en cas d'exclusion.

#### QUESTION L5/§3/Q4

L'arbitre découvre qu'une équipe est à 12. Il s'avère que le joueur supplémentaire est le capitaine de cette équipe, celle-ci ayant changé une fois de capitaine au cours de match. Le joueur supplémentaire n'était pas le capitaine au début du match. Il a reçu le brassard au cours du match. Décisions et explications ?

*Le joueur supplémentaire recevra un avertissement pour avoir pénétré sans autorisation.*

*Dans le cas d'une équipe comportant un joueur supplémentaire, l'avertissement au capitaine n'apparaît plus dans les textes de Loi.*

#### QUESTION L5/§3/Q5

Un but doit être refusé en application des Lois du Jeu (*ex : but marqué de la main*) mais l'arbitre ne se rend pas compte de la faute et il siffle la fin de la période. C'est alors que l'arbitre assistant concerné par la phase de jeu l'appelle. Décisions et explications ?

*S'il s'agit de la fin de la 1<sup>ère</sup> période, de la fin du match avant de la prolongation ou de la fin de la 1<sup>ère</sup> période de la prolongation :*

- L'arbitre peut revenir sur sa décision tant qu'il n'a pas quitté le terrain. But refusé. Avertissement au buteur. Fin de la période.

*S'il s'agit de la fin de la rencontre (sans prolongation ni tirs au but) :*

- L'arbitre ne peut pas revenir sur sa décision même s'il est encore sur le terrain. Le but reste validé.

*S'il s'agit de la fin de la seconde période de la prolongation avec tirs au but à suivre :*

- L'arbitre peut revenir sur sa décision. But refusé. Avertissement au buteur. Fin de la période.

QUESTION L5/§3/Q6

Le ballon est dévié en corner par le défenseur n°5. Celui-ci se trouvait replié sur sa ligne de but entre les montants. L'arbitre siffle la fin de la première période. C'est après avoir quitté le terrain que l'arbitre assistant réussit à informer l'arbitre que le joueur n°5 a détourné délibérément le ballon de la main, empêchant ainsi le but d'être marqué. Décisions ?

*À partir du moment où l'arbitre assistant ne s'est pas manifesté immédiatement, l'arbitre ayant quitté le terrain, il ne pourra plus sanctionner techniquement la faute de main du joueur n°5.  
Par contre, le joueur n°5 sera exclu pour avoir empêché un but d'être marqué en commettant une main.*

QUESTION L5/§3/Q7

L'équipe A donne le coup d'envoi initial. Au début de la seconde période, cette même équipe donne à nouveau le coup d'envoi. Quelques secondes après (*sans arrêt de jeu entre temps*), l'arbitre donne un carton rouge au joueur n°5B pour avoir annihilé une occasion manifeste de but. À cet instant, le capitaine de l'équipe B souhaite déposer une réserve technique concernant le coup d'envoi qui devait revenir à son équipe. Décisions ?

Même question, si l'exclusion a été donnée pour une faute grossière ?

*Pour une faute grossière ou un acte de brutalité, l'arbitre maintiendra l'exclusion. Mais si le joueur a simplement annihilé une occasion manifeste de but, il ne recevra aucune sanction disciplinaire puisque le but n'aurait pas pu être validé.*

*L'arbitre fera recommencer la seconde période en donnant le coup d'envoi à l'équipe B.*

QUESTION L5/§3/Q8

Le joueur n°5A est averti en 1<sup>ère</sup> période. À la 60<sup>ème</sup> minute, ce joueur n°5A commet une faute passible d'un avertissement sur l'attaquant n°9B qui se dirige vers le but adverse. L'arbitre laisse l'avantage. Le joueur n°9B tire et le ballon est capté par le gardien A. Ce dernier dégage le ballon vers son partenaire n°5A. Décisions et explications ?

- *Si la faute consistait à perturber ou à stopper une attaque prometteuse :*
  - *Le joueur n°5A ne sera pas averti.*
  - *L'arbitre laisse le jeu se poursuivre.*
- *Si la faute nécessitait un avertissement :*
  - *Arrêt du jeu.*
  - *La Loi 12, chapitre "avantage" précise qu'en pareil cas, lorsque l'arbitre a laissé le jeu se dérouler, il est tenu de l'interrompre si le fautif interfère à nouveau dans le jeu, afin de l'exclure pour un second avertissement.*
  - *Coup franc indirect pour l'équipe B à l'endroit où le n°5A interfère dans le jeu, sous réserve de la procédure de la Loi 13.*
  - *Rapport.*

## 4° Questions diverses

---

### QUESTION L5/§4/Q1

**Le capitaine est exclu. Qui doit le remplacer ?**

*L'arbitre demande aux joueurs de l'équipe concernée de désigner un nouveau capitaine.*

*À défaut, l'arbitre désignera de lui-même ce nouveau capitaine.*

### QUESTION L5/§4/Q2

**Un joueur empêche volontairement, de la main, qu'un but soit marqué par l'équipe adverse. L'arbitre, qui a vu la faute, accorde le penalty qui s'impose mais n'arrive pas à identifier le véritable fautif. Décisions et explications ?**

*Dans la Loi 3, le paragraphe "capitaine de l'équipe" précise que celui-ci est, "dans une certaine mesure, responsable du comportement de son équipe". Dans cette situation, l'arbitre doit donc placer le capitaine face à ses responsabilités en lui demandant de désigner le partenaire fautif.*

*Il sera notamment informé qu'en cas de refus d'apporter son aide :*

- *Il sera tout d'abord averti pour comportement antisportif.*
- *S'il persiste à refuser d'apporter son aide, il recevra un second avertissement pour comportement antisportif. Il sera alors exclu pour avoir reçu deux avertissements. Nomination d'un nouveau capitaine.*
- *En tout état de cause, l'équipe du joueur fautif ne pourra reprendre le jeu qu'à 10.*
- *Rapport en cas d'exclusion.*

*Il sera fait application de ces mêmes dispositions par l'arbitre lorsque c'est l'arbitre assistant qui voit la faute mais ne peut pas identifier le joueur fautif.*

### QUESTION L5/§4/Q3

**L'arbitre n'arrive pas à identifier le coupable d'un acte de brutalité. Il s'adresse à son capitaine qui refuse de signaler le partenaire fautif. Le capitaine, qui persiste dans son refus, est d'abord averti puis exclu. Avant la reprise du jeu, le fautif se dénonce à l'arbitre. Décisions et explications ?**

*Le jeu n'ayant pas encore repris, l'arbitre exclura le vrai coupable et retirera l'exclusion infligée au capitaine.*

*Par contre, son comportement ne peut pas être totalement "blanchi". L'arbitre maintiendra le 1<sup>er</sup> avertissement pour le comportement antisportif. Ce dernier reprend donc sa place.*





---

Commission Fédérale de l'Arbitrage

*~ Section "Lois du Jeu" ~*

---

Loi 6

*~ Questions / Réponses ~*

Direction de l'Arbitrage

*~ Juillet 2023 ~*

## **1° Interventions des arbitres assistants**

---

### QUESTION L6/§1/Q1

**L'arbitre assistant autorise, par erreur, un joueur sorti se faire soigner à pénétrer sur le terrain. Décisions ?**

*Seul l'arbitre est habilité à autoriser un joueur blessé à revenir sur le terrain. Cependant, compte tenu que cette autorisation a été donnée à tort par l'arbitre assistant, il convient de prendre la décision suivante :*

- *Sous réserve de l'avantage, arrêt du jeu.*
- *Balle à terre, sous réserve de la procédure de la Loi 8.*

### QUESTION L6/§1/Q2

**Un défenseur frappe un adversaire dans sa propre surface de réparation alors que le jeu se déroule près de l'autre but. L'arbitre assistant a vu la scène et le signale immédiatement avec le drapeau. L'arbitre ne le voit pas tout de suite et le ballon va en sortie de but avant qu'il ne remarque le signal de son assistant. Décisions ?**

- *Exclusion du joueur fautif pour acte de brutalité.*
- *Penalty.*
- *Rapport.*



---

Commission Fédérale de l'Arbitrage

*~ Section "Lois du Jeu" ~*

---

Loi 7

*~ Questions / Réponses ~*

Direction de l'Arbitrage

*~ Juillet 2023 ~*

## 1° Temps additionnel

### QUESTION L7/§1/Q1

Dans le cas où le temps additionnel (2, 3 minutes ou plus) a été affiché et porté à la connaissance des bancs de touche et du public, il peut se produire des arrêts de jeu à l'occasion des situations suivantes :

- Une ou l'autre des équipes, voire les deux équipes, procèdent à des remplacements réglementaires,
- Des soins sont prodigués à un gardien de but sur le terrain,
- Des soins avec évacuation d'un joueur blessé.

Dans l'une ou l'autre de ces situations, l'arbitre doit-il tenir compte du temps perdu durant la période du temps additionnel ? Dans ce cas, Le 4<sup>ème</sup> arbitre doit-il montrer à nouveau le panneau indiquant le nouveau temps additionnel ?

*L'arbitre doit effectivement tenir compte du temps perdu lors des arrêts de jeu pour cause de remplacement, blessures ou autres motifs.*

*Le 4<sup>ème</sup> arbitre ne doit pas montrer une seconde fois le temps de récupération pour compenser le temps perdu parce que les minutes indiquées initialement correspondent à une durée minimale.*

### QUESTION L7/§1/Q2

Quel temps additionnel l'arbitre doit-il ajouter lorsque deux changements (ou plus) sont effectués lors du même arrêt de jeu ?

*Le décompte du temps perdu est laissé à l'appréciation de l'arbitre mais il ne peut en aucun cas être inférieur à 30 secondes.*

### QUESTION L7/§1/Q3

Lors d'une compétition « amateur », un but est marqué par l'équipe A. Celle-ci célèbre son but auprès du poteau de corner. Pendant ce temps, l'équipe B se replace et attend pour donner le coup d'envoi. Décisions et explications ?

*La célébration d'un but fait partie du football mais elle ne doit pas être excessive.*

*Il appartient à l'arbitre d'activer les joueurs de l'équipe A afin qu'ils regagnent leur moitié de terrain.*

*Par conséquent, l'arbitre doit décompter le temps perdu uniquement à partir du moment où les joueurs de l'équipe B sont en place et ce, jusqu'au coup d'envoi.*



---

Commission Fédérale de l'Arbitrage

*~ Section "Lois du Jeu" ~*

---

Loi 8

*~ Questions / Réponses ~*

Direction de l'Arbitrage

*~ Juillet 2023 ~*

## 1° Tirage au sort

---

### QUESTION L8/§1/Q1

En raison de conditions climatiques difficiles (terrain totalement ou partiellement gelé), un capitaine demande à l'arbitre qu'il soit procédé au tirage au sort, avant l'heure officielle du coup d'envoi afin d'adapter l'équipement de son gardien de but.

*La Loi 8 ne précise effectivement pas le lieu du tirage au sort. La procédure pourrait en effet, sous certaines conditions mentionnées dans le règlement de la compétition, se dérouler en un autre endroit que le rond central immédiatement avant le coup d'envoi, et donc pourrait se faire avant ou après l'échauffement.*

## 2° Balle à terre (Sous réserve de la procédure de la Loi 8)

Dorénavant, lorsque la question ne précise pas l'endroit où se trouvait le ballon lors de l'arrêt de jeu, l'expression « sous réserve de la procédure de la Loi 8 » employée dans les « questions/réponses » et les questionnaires répond aux situations suivantes :

*La balle à terre est donnée au gardien de but de l'équipe en défense dans sa surface de réparation si, au moment où le jeu a été arrêté,*

- *le ballon se trouvait dans sa surface de réparation, ou*
- *la dernière touche de balle a eu lieu dans la surface de réparation.*

*Dans tous les autres cas, l'arbitre donne la balle à terre à un joueur de l'équipe qui a touché le ballon pour la dernière fois, et à l'endroit où le ballon a, pour la dernière fois, été touché par un joueur, un agent extérieur ou un arbitre, tel que précisé au point 1 de la Loi 9.*

*Tous les autres joueurs doivent se trouver au moins à 4 m du ballon jusqu'à ce que celui-ci soit en jeu.*

### QUESTION L8/§2/Q1

**Lors d'une balle à terre effectuée régulièrement par l'arbitre, un joueur positionné à 4 mètres du lieu de la reprise attend que le ballon rebondisse. Il vient disputer et jouer le ballon à son adversaire qui n'avait pas encore touché le ballon. Quelle doit être la décision de l'arbitre si la balle à terre est effectuée à un joueur de champ hors de la surface de réparation ? Si la balle à terre est donnée au gardien de but dans sa surface de réparation ? Explications.**

*Le ballon est en jeu dès qu'il touche le sol. Dans tous les cas, les joueurs situés à au moins 4 mètres du lieu de la remise en jeu peuvent venir disputer le ballon dès qu'il est en jeu. L'arbitre doit donc laisser le jeu se dérouler.*

### 3° Questions diverses

#### QUESTION L8/§3/Q1

L'arbitre donne le signal du coup d'envoi. Qu'entend-on par signal ? Est-ce le coup de sifflet ou un autre signal (*geste de la main, voix*) sachant que désormais un but peut être marqué directement sur coup d'envoi ?

*Bien que dans aucune loi ne soit spécifié la nature du signal donné par l'arbitre, il est prescrit aux arbitres que les coups d'envoi et coups de pied de réparation doivent donner lieu à un signal sonore (sifflet).*

*Par contre, l'arbitre utilisera le signal du geste et/ou de la voix lors d'une rentrée de touche, par exemple.*

#### QUESTION L8/§3/Q2

Après 17 secondes de jeu du coup d'envoi de la 2<sup>nd</sup>e période, l'arbitre se rend compte que le gardien d'une équipe se présente au bord du terrain pour reprendre sa place dans les buts. Décisions et explications ?

*Attendu qu'il s'agit du gardien de but, conformément à la Loi 3 paragraphe 1 :*

- Arrêt du jeu.
- Coup d'envoi à recommencer.

#### QUESTION L8/§3/Q3

L'équipe B marque un but. L'équipe A exécute le coup d'envoi consécutif par son joueur n°10A qui, voyant le gardien de but avancé, frappe directement dans le but de l'équipe B. L'arbitre accorde le but. C'est alors que le capitaine de l'équipe B fait remarquer à l'arbitre qu'un de ses coéquipiers était resté à 20 ou 30 mètres dans le camp A au moment du coup d'envoi. Il lui dépose une réserve technique. Quelle sera la décision de l'arbitre et explications ?

*L'arbitre, reconnaissant le fait immédiatement, applique les dispositions prévues par la Loi 8 stipulant que lors d'un coup d'envoi, tous les joueurs (à l'exception du botteur) doivent se trouver dans leur propre moitié de terrain et qu'en cas d'infraction à cette procédure, celui-ci doit être recommencé.*

*En conséquence, l'arbitre décidera :*

- But refusé.
- Coup d'envoi à recommencer.





---

Commission Fédérale de l'Arbitrage

*~ Section "Lois du Jeu" ~*

---

Loi 9

*~ Questions / Réponses ~*

Direction de l'Arbitrage

*~ Juillet 2023 ~*

## 1° Contact avec l'arbitre

---

### QUESTION L9/§1/Q1

Lors d'une attaque de l'équipe B, le joueur n°8B veut donner le ballon à son partenaire n°7B. Le ballon heurte l'arbitre assistant. Décisions ?

*Le contact avec l'arbitre assistant a eu lieu hors du terrain :*

- Rentrée de touche pour l'équipe A.

*Le contact avec l'arbitre assistant a eu lieu sur le terrain ou sur la ligne de touche :*

- Le ballon sort du terrain :
  - Rentrée de touche pour l'équipe A.
- Le ballon reste sur le terrain et entraîne une attaque prometteuse pour l'équipe B :
  - Arrêt du jeu.
  - Balle à terre donnée à un joueur de l'équipe B à l'endroit où le ballon a touché l'arbitre assistant.
- Le ballon reste sur le terrain et n'entraîne pas une attaque prometteuse pour l'équipe B :
  - Laisser jouer.
- Le ballon reste sur le terrain et est récupéré par l'équipe A :
  - Arrêt du jeu.
  - Balle à terre donnée à un joueur de l'équipe B à l'endroit où le ballon a touché l'arbitre assistant.

### QUESTION L9/§1/Q2

Depuis sa surface de réparation, le gardien de but de l'équipe A relance le ballon à la main. Celui-ci vient toucher le dos de l'arbitre en dehors de cette surface de réparation avant de retomber dans les pieds d'un adversaire. Décisions et explications ?

- Arrêt du jeu.
- La Loi 9 indique que le ballon se trouve hors du jeu lorsqu'il touche l'arbitre et qu'il est récupéré par l'équipe adverse. Le ballon est donc devenu hors du jeu au moment du contact avec l'arbitre.
- Balle à terre pour l'équipe A exécutée à l'endroit du contact avec l'arbitre.



---

Commission Fédérale de l'Arbitrage

*~ Section "Lois du Jeu" ~*

---

Loi 10

*~ Questions / Réponses ~*

Direction de l'Arbitrage

*~ Juillet 2023 ~*

## 1° Épreuve des tirs au but – Égalisation du nombre de joueurs autorisés

### QUESTION L10/TAB/§1/Q1

Lors de l'épreuve des tirs au but, la Loi dit qu'il faut rendre égal le nombre de joueurs autorisés avant l'épreuve. Un joueur se blesse au moment du tir, ce qui l'oblige à quitter le terrain. Décisions et explications ?

*L'équipe qui se trouve en supériorité numérique à cet instant devra informer l'arbitre du nom et du numéro du joueur qui sera retiré de la liste des joueurs autorisés.*

*Le joueur blessé ne pourra plus revenir et participer à la fin de l'épreuve.*

### QUESTION L10/TAB/§1/Q2

Épreuve des tirs au but. Les deux équipes comportent 8 joueurs chacune et sont à 7 tirs à 7. Le joueur n°10, 8<sup>ème</sup> joueur de l'équipe A, botte et manque son tir. Il se blesse et ne peut poursuivre l'épreuve. Le joueur n°5B, 8<sup>ème</sup> joueur de l'équipe B, doit-il tirer ? Explications.

- *Le joueur n°10A blessé doit être évacué du terrain pour recevoir les soins nécessaires.*
- *Le 8<sup>ème</sup> joueur de l'équipe B doit tirer.*
  - *Le joueur n°5B marque : fin de l'épreuve.*
  - *Le joueur n°5B manque son tir : le capitaine de l'équipe B doit informer l'arbitre du nom et du numéro du joueur qui est retiré des joueurs qui vont continuer l'épreuve. Poursuite de l'épreuve à 7 joueurs contre 7.*

### QUESTION L10/TAB/§1/Q3

À l'issue d'un match de Coupe (y compris à l'issue de la prolongation le cas échéant) ou pendant l'épreuve des tirs au but, un joueur quitte le terrain et ne revient pas, tout en n'étant pas blessé. Décisions ?

*L'épreuve des tirs au but ne doit pas être retardée par un joueur ayant quitté le terrain. Le tir du joueur sera considéré comme raté si le joueur ne revient pas à temps pour exécuter le dernier tir.*

### QUESTION L10/TAB/§1/Q4

À l'issue d'un match de Coupe (y compris à l'issue de la prolongation le cas échéant), 1, 2 ou même 3 joueurs accompagnés de leur entraîneur ou du médecin font constater à l'arbitre qu'ils ne sont plus aptes à participer à l'épreuve des tirs au but en raison de blessures qui n'ont pas été détectées ou constatées pendant le match.

L'arbitre doit-il obliger ces joueurs à effectuer le tir ou peut-il, après consultations, autoriser les joueurs en question à s'abstenir de tirer ?

*L'arbitre n'obligera pas les joueurs blessés à participer à l'épreuve mais il demandera à l'équipe adverse d'égaliser son nombre de joueurs. En effet il n'y a pas de nombre minimal de joueurs imposés pour l'épreuve des tirs au but.*

### QUESTION L10/TAB/§1/Q5

L'équipe A termine la rencontre à 10. Avant le début de l'épreuve des tirs aux buts, l'arbitre demande au capitaine B d'égaliser le nombre de joueurs pour son équipe. Cela fait, avant que l'épreuve ne débute, un joueur de l'équipe B participant à l'épreuve (autre que celui retiré de la procédure) est exclu par l'arbitre pour avoir tenu des propos injurieux envers un adversaire. Décisions ?

*L'arbitre demandera au capitaine de l'équipe A de retirer à son tour un joueur de la liste des joueurs autorisés à tirer. L'épreuve débute avec 9 joueurs dans chaque équipe.*

## **2° Épreuve des tirs au but – Tireur refusant d'exécuter son tir**

---

### QUESTION L10/TAB/§2/Q1

**Un joueur autorisé et prévu pour le botté d'un tir au but s'y refuse. Décisions ?**

- a) *Il doit regagner le rond central pour être échangé avec un autre joueur de son équipe qui tirera à sa place.*
- b) *Si tous les joueurs autorisés de cette équipe ont déjà participé, ce joueur doit obligatoirement tirer.*

*S'il refuse, il sera sanctionné d'un avertissement pour désapprobation des décisions de l'arbitre. S'il persiste, il sera exclu (second avertissement pour le même motif) et son tir sera comptabilisé comme raté.*

### **3° Épreuve des tirs au but – Ballon défectueux**

#### QUESTION L10/TAB/§3/Q1

Lors de l'épreuve des tirs au but, le ballon devient défectueux après le botté mais avant de toucher un montant ou le gardien de but et sans avoir franchi la ligne de but. Décisions ?

- Arrêt du jeu.
- Remplacement du ballon défectueux par un nouveau ballon.
- Tir au but à recommencer.

#### QUESTION L10/TAB/§3/Q2

Lors de l'épreuve des tirs au but, le premier tir au but est exécuté correctement par le joueur n°5A. Pendant la trajectoire, le ballon éclate et finit au fond des buts. Décisions ?

- But refusé.
- Remplacement du ballon défectueux par un nouveau ballon.
- Tir au but à recommencer.

#### QUESTION L10/TAB/§3/Q3

Lors de l'épreuve des tirs au but, le ballon devient défectueux après le botté et après avoir touché un montant ou le gardien de but sans avoir franchi la ligne de but. Décisions ?

- Arrêt du jeu.
- Remplacement du ballon défectueux par un nouveau ballon.
- Tir comptabilisé comme raté.

#### QUESTION L10/TAB/§3/Q4

Lors de l'épreuve des tirs au but, l'équipe B est menée 3 buts à 2. Le joueur n°8B s'élance pour le 5<sup>ème</sup> tir décisif de son équipe. Celui-ci est exécuté correctement et le ballon frappe le montant, éclate puis pénètre dans le but. Décisions et explications ?

- But refusé.
- Le tir au but est considéré comme raté dès que le ballon a éclaté sur le montant.
- Fin de l'épreuve.

## 4° Épreuve des tirs au but – Remplaçant prenant la place du gardien de but

### QUESTION L10/TAB/§4/Q1

Épreuve des tirs au but. Le gardien de but de l'équipe A se blesse en plongeant à l'occasion du 6<sup>ème</sup> tir. Il est remplacé par un remplaçant inscrit. Le gardien remplaçant peut-il effectuer le 7<sup>ème</sup> tir au but de son équipe ?

*Oui, sous réserve que le gardien titulaire n'ait pas déjà exécuté un tir parmi les cinq premiers de son équipe.*

### QUESTION L10/TAB/§4/Q2

L'équipe B utilise son 11<sup>ème</sup> joueur qui marque. Cette équipe mène alors par 9 tirs à 8. Le dernier joueur de l'équipe B devant tirer au but est le gardien. Au moment où il s'élance, il se blesse sérieusement et se trouve dans l'incapacité de tirer. Le capitaine demande à l'arbitre d'utiliser un remplaçant n'ayant pas pris part au jeu. Décisions ?

*Sous réserve que l'équipe A n'a pas épuisé le nombre maximum de remplacements autorisés, l'arbitre acceptera que l'équipe A utilise son remplaçant. Le gardien titulaire n'ayant pas encore effectué son tir, son remplaçant devra tirer à sa place.*

### QUESTION L10/TAB/§4/Q3

Lors d'une rencontre de Coupe, une épreuve des tirs au but est nécessaire pour déterminer le vainqueur. Suite à l'exclusion de son joueur n°7, l'équipe A est composée de 10 joueurs alors que l'équipe B est au complet. Le capitaine de l'équipe B informe l'arbitre que le joueur n°2B est retiré de la liste des joueurs autorisés. Pendant l'épreuve, après le 2<sup>ème</sup> tir, le gardien de l'équipe B se blesse et est obligé de quitter le terrain. Décisions et Explications ?

- Pour remplacer le gardien de but blessé, le capitaine de l'équipe B peut faire appel :
  - Soit à un remplaçant n'ayant pas encore participé à la rencontre, si son équipe n'a pas épuisé le nombre de remplacements maximum autorisés,
  - Soit au joueur n°2B qui a été retiré de la liste des joueurs autorisés pour mettre le nombre de joueurs à égalité.

*L'équipe A ne retirera donc pas un de ses joueurs de la liste de ses joueurs.  
L'épreuve se poursuivra avec 10 joueurs dans chaque équipe.*

- Le capitaine peut aussi décider de remplacer le gardien de but blessé par un des joueurs présents sur le terrain :
  - Le capitaine adverse devra retirer un joueur de son équipe.
  - L'épreuve se poursuivra avec 9 joueurs dans chaque équipe.

## 5° Épreuve des tirs au but – Blessure d'un joueur autre que le gardien

### QUESTION L10/TAB/§5/Q1

Lors d'une rencontre de Coupe, un joueur blessé sort pour se faire soigner. L'arbitre met un terme à la rencontre (ou de la prolongation le cas échéant) avant que celui-ci ne sollicite l'autorisation de rentrer. Sa blessure n'étant pas grave, avant le début de l'épreuve des tirs au but, il demande à y participer. Décisions et explications ?

*Le joueur blessé peut participer à l'épreuve des tirs au but.*

*La notion de présence sur le terrain s'étend aux joueurs blessés, sortis momentanément du terrain pour se faire soigner.*

### QUESTION L10/TAB/§5/Q2

Le joueur n°6A, blessé, se fait soigner en dehors du terrain alors que l'arbitre siffle la fin d'un match de Coupe (ou de la prolongation le cas échéant). Alors que l'épreuve des tirs au but va commencer, le joueur est toujours en train de se faire soigner. Décisions ?

*L'arbitre demandera au capitaine de l'équipe A si son joueur n°6 participe ou non à l'épreuve.*

- *Le joueur n°6A n'est pas en état physique de participer à l'épreuve :*
  - *Le capitaine B donnera le nom et le numéro de son joueur qui sera retiré de la liste des tireurs.*
  - *Chaque équipe débutera l'épreuve avec 10 joueurs.*
- *Le capitaine A souhaite que son joueur n°6 participe à l'épreuve :*
  - *L'équipe B ne réduira pas son nombre de joueurs autorisés.*
  - *L'épreuve débutera à 11 contre 11 même si le joueur n°6A n'est pas présent dans le rond central au début de l'épreuve.*
  - *L'arbitre informe le capitaine A que si le joueur n°6A ne revient pas à temps pour exécuter son tir au but (11ème), il sera considéré comme raté.*
  - *Si, avant le dernier tir des deux équipes, le capitaine A informe l'arbitre que le joueur n°6A ne pourra pas participer à l'épreuve, on procèdera alors à l'égalisation du nombre de joueurs autorisés.*



## 6° Épreuve des tirs au but – Tricherie du tireur

### QUESTION L10/TAB/§6/Q1

Épreuve des tirs au but. L'équipe visiteuse mène par 10 buts à 9. Tous les joueurs, sauf un, ont tiré. Le 11<sup>ème</sup> joueur de l'équipe locale exécute le dernier tir, use d'une feinte illégale et marque le but. Décisions ?

- But refusé.
- Avertissement au tireur pour comportement antisportif.
- Tir au but considéré comme raté.
- Fin de l'épreuve.

### QUESTION L10/TAB/§6/Q2

Épreuve des tirs au but. Quelles décisions devra prendre l'arbitre si :

a) Le gardien de but s'avance dans le terrain avant le botté ?

- But marqué : tir au but validé.

- But non marqué :

Le gardien de but a au moins un pied sur ou derrière sa ligne de but :

- Tir au but considéré comme raté.

Le gardien de but n'a pas au moins un pied sur ou derrière sa ligne de but :

- Pas d'influence sur le tireur (ballon hors du but ou sur un montant et/ou barre transversale) : tir au but considéré comme raté.
- Influence sur le tireur ou tir repoussé par le gardien : mise en garde du gardien de but. Tir au but à refaire.

b) Le tireur use d'une feinte illégale entre le signal de l'arbitre et le botté ?

- Dans tous les cas : avertissement au tireur pour comportement antisportif. Tir au but considéré comme raté.

c) Le tireur et le gardien de but se rendent coupables en même temps des infractions précitées en a) et b) ?

- Dans tous les cas : avertissement au tireur pour comportement antisportif. Tir au but considéré comme raté.

### QUESTION L10/TAB/§6/Q3

Lors de l'épreuve des tirs au but, dix joueurs de chaque équipe ont déjà participé. Le 11<sup>ème</sup> joueur de l'équipe A s'élanche à son tour, commet une feinte illégale lors de son tir et marque le but. Le joueur, mécontent de la décision de l'arbitre, retourne dans le rond central. Décisions et explications ?

- But refusé.
- Avertissement au joueur pour comportement antisportif.
- Tir au but comptabilisé comme raté.
- Poursuite de l'épreuve par le 11<sup>ème</sup> tireur de l'équipe B.

### QUESTION L10/TAB/§6/Q4

Épreuve des tirs au but. Le joueur n°5B botte le ballon avant le coup de sifflet de l'arbitre. Quel que soit le résultat du tir, ce dernier est à recommencer. Le tireur s'y refuse. Décisions ?

Le joueur n°5B n'était pas le dernier tireur de son équipe :

- L'arbitre demandera au capitaine de désigner un autre tireur autorisé et n'ayant pas encore participé à l'épreuve.

Le joueur n°5B est le dernier tireur de son équipe :

- L'arbitre met le joueur en demeure de tirer.
- Si celui-ci refuse : avertissement pour désapprobation des décisions de l'arbitre. S'il persiste, il est alors exclu après avoir reçu un second avertissement.
- Son tir au but est considéré comme raté.
- En cas de nouvelle égalité, l'arbitre demandera au capitaine de l'équipe A de retirer un joueur autorisé afin d'égaliser le nombre de joueurs.
- Rapport.

**Épreuve des tirs au but. Le joueur tire sans le signal de l'arbitre. Décisions ?**

- *Tir au but à recommencer.*

## **7° Épreuve des tirs au but interrompue**

---

QUESTION L10/TAB/§7/Q1

**Lors d'un match de Coupe de France, l'épreuve des tirs au but, par suite d'une panne d'éclairage, ne peut avoir lieu. Décisions ?**

*L'arbitre fera un rapport à la commission compétente qui statuera.*

## 8° Questions diverses

### QUESTION L10/TAB/§8/Q1

À la fin d'un match de Coupe (y compris de la prolongation le cas échéant), tous les joueurs ayant terminé le match doivent rester sur le terrain et se trouver dans le rond central pour l'exécution des tirs au but. Que doivent précisément faire les joueurs retirés de cette procédure ? Sont-ils autorisés à rester dans le rond central ?

*L'accès à l'aire de jeu n'est possible qu'aux joueurs autorisés à participer à l'épreuve des tirs au but.*

*Dans ces conditions, les joueurs retirés de la procédure pour égaliser le nombre de joueurs des équipes en présence ne peuvent être autorisés à rester dans le rond central. Ils seront situés dans la surface technique.*

### QUESTION L10/TAB/§8/Q2

Lors d'une rencontre de Coupe, les deux équipes doivent se départager par la séance des tirs au but. Le capitaine de l'équipe A a reçu un avertissement durant la rencontre. Lors du tirage au sort pour le choix du premier tir, il tient des propos désobligeants à l'arbitre qui lui valent un avertissement avec présentation du carton jaune. Décisions et explications ?

*La rencontre s'est terminée lors du coup de sifflet final.*

*Considérant que la Loi 10 précise que les mises en garde ou avertissements reçus durant le match ne sont pas pris en compte lors de la séance de tirs au but, l'arbitre doit considérer que le nouvel avertissement est bien délivré dans le cadre de la séance des tirs au but même si le premier tir n'a pas encore été réalisé.*

*Le capitaine de l'équipe A peut continuer à participer à la séance des tirs au but.*



---

Commission Fédérale de l'Arbitrage

*~ Section "Lois du Jeu" ~*

---

Loi 11

*~ Questions / Réponses ~*

Direction de l'Arbitrage

*~ Juillet 2023 ~*

## 1° Position de hors-jeu

### QUESTION L11/§1/Q1

Quelles sont les parties du corps que l'arbitre assistant doit prendre en compte avant de signaler un joueur en position de hors-jeu ?

- N'importe quelle partie de la tête, du tronc ou des jambes de l'attaquant doit être pris en compte.
- Par contre, les mains et les bras de tous les joueurs, y compris les gardiens de but, ne sont pas pris en compte.
- Afin de pouvoir déterminer une position de hors-jeu, la limite supérieure du bras est le bas de l'aisselle.

### QUESTION L11/§1/Q2 :

Un attaquant, en position de hors-jeu, fait un appel de balle et revient jouer le ballon dans son camp. Décisions ?

- Arrêt du jeu.
- Coup franc indirect pour l'équipe adverse à l'endroit où l'attaquant a touché le ballon dans son propre camp.

### QUESTION L11/§1/Q3

Un joueur déborde sur le côté gauche du terrain et centre vers le point de réparation. Il est emporté par son élan et sort du terrain. Au point de réparation, le ballon est repris par un partenaire alors que le gardien de but et un défenseur se trouvent sur la ligne de but. Le ballon est repoussé par le gardien de but vers le joueur qui avait centré et qui revient à ce moment-là sur le terrain. Ce joueur reprend le ballon et marque. Décisions et explications ?

- But accordé.
- Le joueur qui a centré est considéré comme faisant toujours partie du jeu et il ne peut être hors-jeu du fait de la présence du gardien de but et du défenseur sur la ligne de but.
- Coup d'envoi.

### QUESTION L11/§1/Q4

Corner pour l'équipe A. Le joueur n°9A se croit en position de hors-jeu et se réfugie dans les filets. Le ballon est repris de la tête par un de ses partenaires qui bat le gardien de but adverse. Décisions et explications en fonction du comportement du joueur n°9A ?

- Le joueur n°9A demeure immobile dans le but au moment où le ballon franchit la ligne de but :
  - But accordé.
  - Coup d'envoi.
- Le joueur n°9A distrait un adversaire :
  - But refusé.
  - Avertissement au joueur n°9A pour comportement antisportif.
  - L'IFAB précise (Loi 11 / §4 / Alinéa 4) : "Si un joueur de l'équipe qui attaque demeure immobile... sauf si le joueur commet une infraction de hors-jeu ou une infraction selon la Loi 12...".
  - Coup franc indirect ou direct pour la défense, selon la faute, à un point quelconque de la surface de but.

## **2° Position de hors-jeu et ballon touché par un défenseur**

En juillet 2022, l'IFAB a apporté des modifications à cette Loi concernant "l'action délibérée" ou non. Afin de mieux interpréter ces modifications, l'IFAB a communiqué à partir de séquences vidéo. En formulant des questions – réponses, sans images associées, celles-ci peuvent laisser part à une interprétation du lecteur. Par conséquent, la Section renvoie les arbitres et les formateurs vers le support très explicite des modifications aux Lois du Jeu de juillet 2022 qui traite de la Loi 11, mis à disposition des Commissions Régionales d'Arbitrage.

### QUESTION L11/§2/Q1

**Le joueur n°8A botte le ballon en direction de son partenaire n°10, en position de hors-jeu sur la gauche de la surface de réparation. Un défenseur fait une tête maîtrisée vers le joueur n°7A situé sur la droite de la surface de réparation. Ce joueur n°7A était, lui aussi, en position de hors-jeu au moment où le ballon a été botté. Le ballon lui parvient. Décisions et explications ?**

- *L'arbitre doit laisser jouer.*
- *Il s'agit d'un geste technique abouti de la part du défenseur qui remet ainsi l'attaquant en jeu.*

### QUESTION L11/§2/Q2

**Le joueur n°6B botte le ballon en direction de son partenaire n°8B, en position de hors-jeu sur la gauche de la surface de réparation. Le ballon rebondit sur un défenseur situé sur la trajectoire et parvient au joueur n°8B. Décisions et explications ?**

- *Arrêt du jeu.*
- *Le défenseur n'a, à aucun moment, cherché à toucher le ballon. Le contact entre ce défenseur et le ballon est totalement fortuit.*
- *Coup franc indirect pour l'équipe A à l'endroit où se trouvait le joueur n°8B au moment de l'infraction.*

### QUESTION L11/§2/Q3

**Réservée**

### QUESTION L11/§2/Q4

**Un défenseur effectue un tacle régulier sur le ballon qui était jusqu'alors en possession d'un attaquant. Le ballon parvient directement à un partenaire de l'attaquant en position de hors-jeu au moment du tacle. Décisions et explications ?**

*Le partenaire en position de hors-jeu ne doit pas être sanctionné car le ballon lui parvient d'un adversaire qui l'a joué délibérément. L'arbitre laissera le jeu se dérouler.*

### QUESTION L11/§2/Q5

**Le ballon est adressé par l'attaquant n°9A vers son partenaire n°8A en position de hors-jeu. Le ballon est contrôlé par un défenseur. C'est alors que le joueur n°8A vient lui disputer le ballon. Décisions et explications ?**

*En contrôlant le ballon, le défenseur effectue un geste technique abouti. Il en prend possession.*

*À partir de ce moment-là, si le joueur n°8A n'a pas interféré sur lui au moment du contrôle, l'arbitre laissera jouer.*

*Par contre, si le joueur n°8A a interféré au moment du contrôle (tout proche du défenseur), l'arbitre accordera un coup franc indirect pour l'équipe B sanctionnant le hors-jeu.*

*Dans les deux cas, il appartient à l'arbitre assistant de maîtriser le "attendre et voir" avant de signaler.*

### 3° Hors-jeu avec faute commise au préalable

#### QUESTION L11/§3/Q1

Le joueur n°10A est en position de hors-jeu. Un partenaire lui envoie le ballon. La situation est telle que le joueur n°10A va être sanctionné si le ballon lui parvient. Toutefois, pendant la trajectoire du ballon, le joueur n°4B stoppe le ballon des mains ou frappe un adversaire avant que le joueur n°10A soit réellement en situation d'être sanctionné. Décisions et explications ?

- Arrêt du jeu.
- Dans le cas du ballon joué avec les mains, avertissement au joueur n°4B pour comportement antisportif. Pas d'exclusion du défenseur n°4B car le joueur n°10A étant en position de hors-jeu sanctionnable, il n'y a pas de situation d'annihilation d'une occasion nette de but.
- Dans le cas du joueur frappé, exclusion du joueur n°4B pour acte de brutalité.
- Aucune infraction à la Loi 11 n'a été commise car la faute du joueur n°4B a eu lieu avant que le joueur n°10A ne joue ou ne touche le ballon. Ce dernier ne peut donc pas être sanctionné d'un hors-jeu.
- Coup franc direct pour l'équipe A ou penalty.
- Rapport en cas d'exclusion.

#### QUESTION L11/§3/Q2

Le joueur n°10A est en position de hors-jeu. Un partenaire lui envoie le ballon. Au moment où il touche le ballon, le joueur n°4B le retient par le maillot avant que l'arbitre ne puisse arrêter le jeu pour sanctionner le hors-jeu. Décisions et explications ?

- Arrêt du jeu.
- Le joueur n°10A intervient dans le jeu en touchant le ballon. L'arbitre doit donc sanctionner ce joueur en position de hors-jeu car cette infraction a eu lieu avant celle du joueur n°4B.
- Coup franc indirect pour l'équipe B à l'endroit où l'attaquant a touché le ballon.

#### QUESTION L11/§3/Q3

Le joueur n°10A est en position de hors-jeu. Un partenaire lui envoie le ballon. La situation est telle que le joueur n°10A va être sanctionné si le ballon lui parvient. Toutefois, pendant la trajectoire du ballon, le joueur n°4B manie délibérément le ballon qui parvient malgré tout au joueur n°10A. Décisions et explications ?

- Aucune infraction à la Loi 11 n'a été commise car un joueur en position de hors-jeu qui reçoit un ballon joué délibérément par un adversaire, y compris de la main ou du bras, n'est pas considéré comme tirant un quelconque avantage de sa position.
- Laisser jouer.

#### QUESTION L11/§3/Q4

Le gardien de but de l'équipe A dégage le ballon. Ce dernier est dévié de la tête par le joueur n°8A vers son coéquipier n°7A, en position de hors-jeu, qui se dirige seul vers le but adverse. Le défenseur n°5B en croisant la course de l'attaquant, le fait trébucher par imprudence. Ce dernier tombe au sol. Décisions et explications ?

Dans tous les cas : arrêt du jeu.

- a) Le joueur n°7A interfère avec un adversaire ou intervient dans le jeu :
  - Coup franc indirect à l'endroit du hors-jeu sous réserve de la procédure de la Loi 13.
- b) Dans le cas contraire :
  - Aucune sanction disciplinaire au défenseur n°5B car le joueur n°7A étant en position de hors-jeu sanctionnable, il n'y a pas de situation d'annihilation d'une occasion nette de but.
  - Coup franc direct pour l'équipe A à l'endroit du joueur n°7A ou penalty.



QUESTION L11/§3/Q4

**Le joueur n°9A est en position de hors-jeu. Un partenaire lui envoie le ballon. La situation est telle que le joueur n°9A va être sanctionné s'il joue le ballon ou intervient dans le jeu. Il tente tout de même de dévier le ballon en levant une jambe en avant. Ce faisant, il touche un adversaire à la poitrine alors que ce dernier repousse le ballon de la tête. Décisions et explications ?**

- *Arrêt du jeu.*
- *Sanction disciplinaire en fonction de la nature de la faute*
- *En intervenant dans le jeu, le n°9A a pris une part active à ce dernier mais il commet une faute relevant de la Loi 12 qui, selon la Loi 11, prévaut.*
- *Coup franc direct pour l'équipe B à l'endroit de la faute sous réserve de la procédure de la Loi 13.*
- *Rapport en cas d'exclusion.*

## 4° Hors-jeu signalé et avantage

### QUESTION L11/§4/Q1

L'arbitre assistant signale un hors-jeu. L'arbitre désire laisser l'avantage. Quelles seront l'attitude et la décision à prendre par l'arbitre ?

*L'avantage s'applique également pour le hors-jeu.*

*Lorsque l'arbitre assistant lève son drapeau, l'arbitre signifie l'avantage. L'arbitre assistant doit alors le baisser et reprendre la position préconisée à la hauteur de l'avant-dernier adversaire.*

*Si l'avantage ne se réalise pas immédiatement ou en quelques secondes, l'arbitre peut revenir sur sa décision et sanctionner le hors-jeu préalable et cela malgré le fait que l'assistant n'indique plus, à ce moment précis, ce hors-jeu.*

### QUESTION L11/§4/Q2

Sur un long ballon en profondeur, un attaquant nettement en position de hors-jeu se lance puis se ravise car il se trouve à 30 mètres du gardien de but. Il se rend compte de son incapacité à pouvoir jouer le ballon. L'arbitre assistant a levé le drapeau mais l'arbitre le fait baisser. Le ballon, arrivé devant le gardien, fait un faux rebond et finit au fond des filets. Décisions et explications ?

- But accordé.
- L'arbitre assistant n'aurait pas dû lever le drapeau mais attendre que l'attaquant soit en situation de récupérer le ballon.
- L'arbitre a eu raison de ne pas sanctionner le hors-jeu car le faux rebond n'est en rien consécutif à une quelconque influence de la position de hors-jeu.
- Coup d'envoi.

### QUESTION L11/§4/Q3

Un ballon est envoyé en profondeur sur un attaquant signalé en position de hors-jeu. L'arbitre, voyant que le gardien a largement le temps et le moyen de se saisir du ballon, crie "Jouez avantage !" et fait baisser le drapeau. Quelles sont les décisions à prendre dans les cas suivants :

- a) Le gardien, sans contrôle, renvoie le ballon sur l'attaquant qui marque.
  - b) Le ballon rebondit accidentellement sur le gardien et est repris par l'attaquant qui marque.
  - c) Le gardien se loupe complètement dans son renvoi (*mauvais geste technique*) et que le ballon rentre dans le but.
  - d) Le ballon rebondit sur le poteau et est repris par l'attaquant qui marque.
- a) But accordé. Coup d'envoi.
  - b) But refusé. Coup franc indirect consécutif au hors-jeu au moment où l'attaquant touche le ballon.
  - c) But accordé. Coup d'envoi.
  - d) But refusé. L'attaquant a tiré avantage de sa position. Coup franc indirect consécutif au hors-jeu au moment où l'attaquant touche le ballon.

## 5° Question diverse

---

### QUESTION L11/§5/Q1

Lors d'une action de jeu, le joueur n°8A botte le ballon pour son partenaire n°11A en position de hors-jeu. Le ballon éclate pendant la trajectoire. Décisions et explications ?

- Arrêt du jeu.
- Changement de ballon.
- Un joueur en position de hors-jeu ne peut être sanctionné qu'à partir du moment où il intervient dans le jeu où il interfère avec un adversaire.
- Balle à terre, sous réserve de la procédure de la Loi 8.